

ENSEIGNEMENT**Le cours de philo et de citoyenneté est en ordre de marche**

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté mercredi, en seconde lecture, le projet de décret instaurant un cours d'Education à la Philosophie et la Citoyenneté (EPC) dans l'enseignement officiel. *«Par l'adoption définitive de ce décret, du référentiel le 1^{er} juin et du programme commun du cours dont la rédaction vient de se terminer il y a quelques jours, le cours est sur les rails, fin prêt à être dispensé dans les écoles de l'enseignement officiel dès la rentrée (2016-2017 dans l'enseignement primaire, à partir de 2017 dans le secondaire, NDLR). Les parents ont à présent toutes les cartes en main pour poser leur choix concernant la deuxième heure», s'est réjoui le ministre-président Rudy Demotte. Le cours d'EPC remplace une heure de cours de morale ou de religions dans les écoles primaires de l'enseignement officiel dès la rentrée prochaine. Les élèves ont le choix de remplacer l'heure restante de morale ou de religions par une deuxième heure d'EPC.*